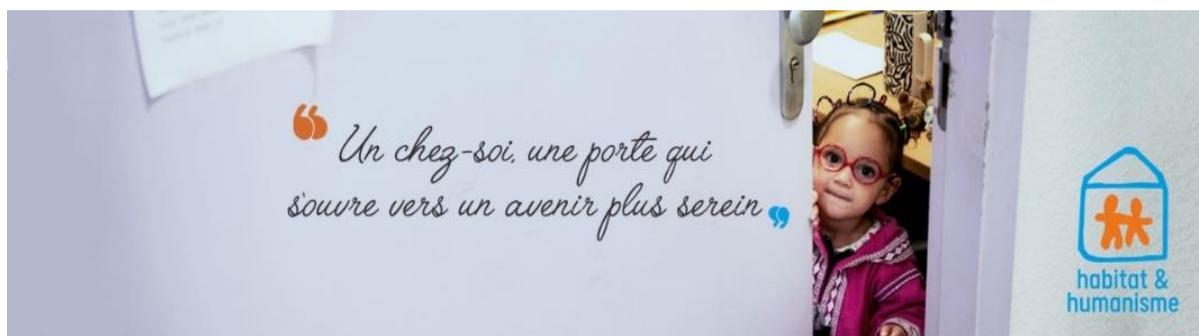


Assemblée Générale du Jeudi 15 mai 2025



Rapport d'activité

- A. Le pôle Habitat : logement diffus et habitat collectif
- B. Le pôle Accompagnement
- C. La commission Vie Associative
- D. La Commission Informatique & Communication

Rapport validé au Conseil du 19 mars 2025

Le Président



JM PORTUGAL

A- Le pôle Habitat

Louis Touzé – Pascale Lefrançois - Marie Hélène Royer

1. **Location sous location dans le secteur du diffus :**

L'activité de l'association est menée dans le cadre des 2 agréments reçus de l'État en 2016 et renouvelés en 2021 (cf. chapitre « Vie Associative ») permettant de produire une activité de « logement accompagné ».

L'activité historique de la pratique dite « Propriétaire Solidaire », actuellement dans le cadre du dispositif « Loc'Avantages » jusqu'au 31/12/2024 et poursuivi en 2025.

Le principe pour des « propriétaires solidaires » est de louer leurs biens à l'association en conventionnant ceux-ci auprès de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat). Ils bénéficient ainsi d'une importante réduction d'impôts et une prime de l'ANAH en contrepartie de l'application d'un loyer plafonné. Le loyer perçu par le propriétaire est minoré d'environ 15% au bénéfice de l'association pour couvrir la gestion des risques locatifs (vacances, dégradations, impayés).

D'autres formules existent et sont apparues au fil de l'eau, l'année 2024 apportant deux nouveautés :

- Sur Saint-Brieuc, la mise à disposition via un mandat de gestion des 3 premiers logements de la Foncière qui sont en cours de conventionnement pour être mis à disposition d'offre sociales au départ de leurs actuels locataires,
- Sur Lannion, la prise à bail d'un logement dans le cadre d'une donation temporaire d'usufruit à la Fédération Habitat et Humanisme,
- Et pour mémoire depuis 2019 la prise à bail de 2 logements sociaux via une convention.

❖ **Activités principales du pôle habitat :**

Les 2 zones d'interventions sont :

- Ville et agglomération de Saint Brieuc/Lamballe/ Quintin
- Agglomération de Lannion- Trégor Communauté (LTC)

❖ **Évolution du parc de logements : +8 logements**

Entrées : 9u

- **Secteur de Saint Brieuc** : 2T3, et 4T2 dont 3 en donation
- **Secteur de Lannion** : 1 T2, 1T3, 1T4 en donation temporaire

Sorties : 1u

- **Secteur de Saint Brieuc : 1 logement : 1 T4**

➤ **Secteur de Lannion : aucun logement retiré**

Soit en fin 2024 : 35 logements en gestion

- 8 T1, 2 T1Bis, 9 T2, 2T3bis, 7T3, 5T4, 1 maison T3 et T4
- 26 logements sont situés à St Briec, 1 à Binic-Étables, 1 à Lamballe, 1 à Quintin et 6 à Lannion.
- 3 logements sont apportés par la Foncière Habitat et Humanisme, 2 par un bailleur social, 3 par des propriétaires en bail civil, 1 en donation temporaire d'usufruit et 26 dans le cadre de la formule d'Etat Loc' Avantages
- Dont 3 logements occupés par des associations extérieures pour le financement et éventuellement l'accompagnement des personnes logées.

a. Renouvellement des occupants dans les logements en gestion à Habitat et Humanisme :

- **Secteur de Saint Briec :** 6 personnes isolées + 1 famille (suite à un regroupement familial) a été relogée dans un nouveau logement.
- **Secteur de Lannion :** 3 personnes isolées.

La progression du parc (3 sur Lannion 2 sur ST Briec) s'est accompagnée d'un fort mouvement avec le départ de la vague Covid (9 départs) ce qui nous a permis de faire face au besoin de logements pour le SIAO (8).

b. Rénovation énergétique du parc :

Compte tenu du nouveau cadre réglementaire concernant les Diagnostics de Performance Énergétique (DPE) applicable depuis le 1er juillet 2021, les bailleurs sont dans l'obligation de renouveler leur DPE suivant les dates de réalisation

Comme les années précédentes, les logements hors normes sont rendus à échéance du bail lorsque le propriétaire ne souhaite pas engager de travaux. Dans le cas contraire, l'association soutient autant que possible la démarche d'amélioration envisagée.

Étiquettes énergétiques actualisées au 31/12/24

- C : 7 u
- D : 22 u
- E : 6 u (amélioration à effectuer pour 2034).

c. Évolution de la gestion :

La gestion locative adaptée, la GLA, regroupe toutes les activités de gestion grâce auxquelles les logements sont pris à bail auprès des propriétaires et attribués aux bénéficiaires.

Important : en 2024, une partie de cette GLA, la GLC ou gestion locative comptable, est transmise depuis janvier à notre Agence Immobilière Sociale. Nous avons en effet rejoint HH Gestion Bretagne en 2023, à la suite de sa création en partenariat avec nos 3 autres consœurs bretonnes en 2022 (cf. plus loin le suivi financier).

Cette GLA a bénéficié d'une salariée à raison d'une journée par semaine. La montée en charge de la GLC nécessite plus de contrôle et fait appel à de nombreux échanges. Elle apporte aussi de nouvelles

possibilité d'intervention comme le « mandat de gestion ». Une augmentation du temps de travail salarié est envisagée pour 2025.

d. Évolution de la maintenance :

La maintenance regroupe toutes les interventions menées dans les logements aux bénéficiaires des occupants.

Cette prestation a de nouveau été compliquée à mettre en œuvre cette année compte tenu du manque de bénévoles et de la difficulté d'organisation des interventions dans ce secteur d'activité en présence des occupants. Les éventuels travaux sont donc réalisés sous contrainte de délais lors des sorties de résidence.

Sur Lannion 2 personnes interviennent au fil de l'eau, et 1 seule sur Saint-Brieuc au cours de l'année ce qui amène un recours à de la sous-traitance.

e. Actions 2025 :

- Souhait de captation de nouveaux logements dans le cadre de la relance du plan Logement d'Abord
 - sur le même périmètre avec un souhait de re densification sur Lannion-Trégor
 - avec une extension souhaitée notamment sur Dinan pour couvrir progressivement l'est du département.
- Poursuite de l'action d'entretien du logement à l'entrée des occupants avec remise de matériel et de consignes à respecter grâce notamment à l'arrivée d'un salarié en mécénat de compétence sur cette mission pour la zone de Saint-Brieuc en priorité.
- Sensibilisation aux dépenses énergétiques auprès des occupants (eau et électricité).
- Sensibilisation des bailleurs à la rénovation énergétique pour les logements étiquetés E.

A noter la montée en charge de la convention « Bail Rénov » signée en fin d'année 2024. Cette convention associe 4 partenaires au plan départemental, l'ADIL (animateur), Soliha (intervenant technique), l'association de propriétaires UNPI et la notre avec l'association Bail Rénov active au plan national et pilote de l'opération. Un bénévole est en cours de formation sur ce sujet.

2. Habitat Collectif 2024

L'année 2024 a vu quelques projets se concrétiser ou se mettre en place. Cependant nous n'en sommes pas encore à la phase réalisation d'un projet collectif, loin de là. Nous présentons dans ce rapport d'activité le tour des sujets ayant progressé au cours de l'année.

On notera pour introduire le sujet que l'équipe s'est renforcée progressivement de 2 bénévoles et qu'une tentative d'accueil d'une personne en mécénat de compétence n'a pas aboutie. Les ressources humaines de notre association sont encore trop faibles à ce stade, mais le mouvement donne espoir...

Donation LE MOUELLIC de 3 logements T2 bd Gambetta à SAINT BRIEUC,

Cette donation est effective en décembre 2023. Après de la Fédération d'Habitat et Humanisme. IL s'agit de 3 logements de 2 pièces actuellement occupés par les locataires en place depuis plusieurs années.

Un projet de rénovation se met en place, à la suite de la cession de l'immeuble à La Foncière. Un bureau d'études a été missionné,

- la 1ère phase de travaux est prévue en juin et juillet 2025. Elle consiste en la réfection des menuiseries des parties communes, l'amélioration de l'isolation globale (combles et caves), la mise en sécurité des parties communes (désenfumage de la cage d'escalier, l'encoffrement des comptages électriques)
- la 2ème phase de travaux concerne les logements. Réfection complète du logement du rez de chaussée, réfection des réseaux qui réduisent les largeurs de passage dans l'escalier, réfection ou complément d'isolation dans les 2 logements déjà rénovés. (Isolation de la paroi séparative de la cage d'escalier et isolation de la façade nord)

Projet à PLOEUC HERMITAGE, contact avec M. BOUDIN, propriétaire

Mr BOUDIN propriétaire d'une maison de famille dans le bourg de PLOEUC nous propose un partenariat dans le cadre d'une opération de bail à réhabilitation. Cet immeuble nous permettrait de réaliser 6 à 9 logements, selon besoins précis à évaluer sur le secteur de Ploeuc. Un local commun à usage des locataires serait aménagé.

La Foncière nous a confirmé la faisabilité de l'opération sur la base d'une esquisse de réaménagement Des contacts ont été pris avec SBAA, SOLIHA, et la Mairie.

Par ailleurs nous envisageons de réaliser un diagnostic de territoire pour préciser le contexte local en termes de besoins en logements, et de services ou opportunités disponibles localement. Notre mission est l'insertion par le logement, et un axe de travail de l'année 2025 est de préciser le projet social, en lien avec les collectivités concernées.

Une présentation a été faite à la commission municipale. Nous attendons le retour de la Mairie sur ce projet, sachant que l'Agglo est très active et favorable à cette démarche.

EHPAD Jeanne GUERNION,

Nous avons été contacts par le directeur de l'EHPAD J Guernion à St Briec pour la mise à disposition de logements autonomes, destinés à des personnes âgées, ou des femmes seules, Le projet esquissé n'a pu être développé, un autre usage ayant été privilégié par la Congrégation propriétaire des lieux.

DINAN – hôpital St Jean de Dieu

Lors de la soirée « Finance Solidaire » nous avons rencontré Mme GUITTON, créatrice de la structure des Jardins de Cocagne. Elle est en contact avec la communauté propriétaire du site. Elle propose d'étudier un projet en lien avec d'autres associations locales, pour réaliser des logements d'insertion, et des locaux d'activité. C'est un Projet de longue haleine, qui en est à l'état d'idée générale et doit être précisé aussi bien avec la Congrégation, propriétaire, qu'avec la collectivité et les partenaires associatifs.

Ce projet aussi présente l'intérêt de concerner la zone de Dinan qui reste pour nous une zone très demandeuse sans que nous puissions répondre.

MECENAT DE COMPETENCE et BENEVOLAT

L'année 2024 a vu l'arrivée de nouveaux bénévoles au pôle projets collectifs. Ils nous amènent de nouvelles compétences intéressantes pour les projets.

Un bénévole chargé de montage d'opération dans sa vie professionnelle intègre l'équipe.

Une personne salariée de Terre d'Armor Habitat, à temps partiel, nous propose des missions de bénévolat pour la réalisation d'audit énergétique sur les immeubles dont nous sommes propriétaires.

Ponctuellement, une Directrice de Bureau de contrôle assure un conseil pour les projets que nous sommes amenés à réaliser.

Pistes de projet pour 2025

Lors des différents contacts avec le service Habitat de **l'Agglomération Briochine**, nous avons renouvelé notre souhait de réaliser un projet dans le cadre de l'Action Coeur de Ville. Il semble que l'immeuble que nous avons étudié en 2022-2023 est en cours de préemption et qu'il serait possible de relancer un projet dans des conditions financières plus « raisonnables »

L'année 2025 peut s'avérer compliquée à 1 an des élections municipales. Ce n'est pas forcément le bon moment pour lancer les projets, arrivant en fin de mandat.

Mais nous poursuivons malgré tout.

B - Pôle "Accompagnement" : Loïc TANVEZ Sophie ONFRAY

Après les années de crise sanitaire d'il y a cinq ans déjà, puis une période plus compliquée pour le pôle accompagnement, période ayant donné lieu à la mise en place d'un « plan d'action » de l'accompagnement, le pôle accompagnement continue de se structurer et de s'adapter aux nouvelles configurations et au développement de l'association, avec toujours le souci et la volonté d'aider au mieux à la prise en charge de nos résidents afin de trouver un chemin vers l'insertion dans le logement.

3 étapes importantes ont jalonné cette année :

- **La mise en place de l'Agence Immobilière Sociale au niveau de la région,**
- **Le renforcement du lien avec le SIAO et l'accueil des premiers résidents en intermédiation locative financée (IML),**
- **La création d'un emploi de travailleur social.**

L'arrivée de Clément Jactat, notre premier travailleur social, a été un véritable tournant dans la vie du pôle accompagnement et source d'une véritable valeur ajoutée pour l'association. Clément est responsable, aidé par un bénévole, de l'accompagnement social des résidents adressés par le SIAO. Il vient également en soutien des autres accompagnants pour des situations spécifiques.

Concernant la création de cet emploi et plus particulièrement la rédaction de la fiche de poste, celle-ci a fait l'objet d'une réflexion très productive en réunion du pôle accompagnement en amont du recrutement.

L'année 2024 a aussi été marquée par le départ de quelques bénévoles, et l'arrivée de nouveaux bénévoles venus rejoindre le groupe au long de l'année. Le groupe est cependant plus restreint et demandera à s'agrandir si le nombre de logement augmente.

L'engagement et le temps donné à nouveau cette année ont été très importants. Les quelques situations complexes résiduelles mobilisent toujours beaucoup d'énergie. Que chaque personne soit vivement remerciée pour son implication, implication prenant des formes diverses, ce qui en fait également une richesse pour l'association.

L'accompagnement personnalisé des résidents reste prioritaire. La structuration du groupe vie associative et de la formation sont un plus pour la vie du pôle accompagnement.

Soulignons aussi la participation du pôle à la démarche de Dispositif Local d'Accompagnement, le DLA, lancé par notre association à l'été 2024.

1. Fonctionnement du pôle accompagnement :

d) Les membres :

Le Pôle accompagnement fonctionne toujours avec deux secteurs l'un à St Briec l'autre à Lannion. Il comprend des accompagnants ponctuels et des accompagnants en charge d'un résident/d'une famille.

6 logements continuent d'être suivis par des associations ou structures extérieures à HH 22, plus particulièrement avec Louis Touzé pour le lien avec l'association.

- **Saint Briec** : 9 bénévoles en charge d'un résident dont 1 nouvelle personne. L'accompagnement peut continuer à se faire en binôme grâce à l'arrivée de Clément pour la plupart des résidents et en particulier ceux orientés par la SIAO et retenus par la CAL.
- **Lannion** : 11 bénévoles dont 6 en activité d'accompagnement, 2 nouveaux arrivant en fin d'année, 3 pour la GLA et 2 pour le domaine Communication ressources humaines. L'équipe se structure avec des rencontres toutes les trois semaines dans un local mis à disposition par la mairie de Lannion.

Cette organisation doit-elle être à modéliser pour d'autres secteurs (existant ou à venir) ? Une réflexion peut s'engager à ce sujet, avec comme corollaire une révision des modalités d'organisation des rencontres du pôles accompagnement au niveau départemental.

d) Les rencontres et réunions :

- o Le Pôle accompagnement se réunit mensuellement (sauf les deux mois d'été) pendant une demi-journée en présentiel à St Briec et par visio avec pour ceux ne pouvant se déplacer. Ces temps de rencontre permettent aux accompagnants d'échanger, de questionner, de confronter leurs expériences de terrain. Nous avons essayé depuis la rentrée de septembre d'avoir un thème spécifique lors de ces réunions. L'ordre du jour est préparé par Sophie Onfray, Clément Jactat et Loïc Tanvez.
- o Les rencontres débutaient ou se terminaient à chaque fois par un temps avec les représentants du Pôle Habitat, ce qui pouvait être important. De septembre à décembre nous avons cessé ce temps de rencontre avec la GLA, mais celui-ci vient d'être remis en place, sous une autre forme que les années passées
- o Un temps est toujours prévu pour faire écho aux propositions d'animations de la vie associative
- o Cette rencontre mensuelle ayant lieu en journée, elle ne permet pas à des accompagnants salariés de pouvoir y participer.
- o Le "infos brèves Pôle accompagnement " mis en place et envoyé à chaque membre du Pôle accompagnement une ou deux journées avant la réunion prévue n'est plus régulier. La Newsletter de la vie associative vient donner beaucoup d'informations très précieuses et concises.
- o Lors des réunions de bureau élargi, le Pôle accompagnement est présent grâce à ses deux responsables y compris pendant le temps de l'été. Cette dualité est essentielle au vu du poids de l'accompagnement dans notre association (près de la moitié des bénévoles inscrits) et du besoin important de réactivité face aux situations humaines rencontrées.
- o Les rendez-vous d'accueil des demandeurs de logement se sont effectués par quinzaine en présence de deux membres du pôle accompagnement pendant les six premiers mois de l'année. Les rendez-vous d'accueil de candidatures—ont été suspendus en raison des

modalités d'accueil de résidents en IML. La priorité est donnée désormais à l'accueil de résidents dans le cadre de l'IML pour faire face à la montée en charge attendue. Le SIAO envoie les candidatures comme prévu dans les modalités de fonctionnement du processus, et la CAL de HH 22 décide de l'attribution du logement.

- o Dans le cadre de l'IML, en 2024, 6 locataires ont été accueillis ; en 2025, 9 locataires sont à prévoir en plus.
- o Le pôle accompagnement HH22 est présent autant que possible (un peu moins en 2024) à la rencontre mensuelle des responsables de l'accompagnement organisée par la fédération le premier mardi de chaque mois. De nouvelles modalités ont été mises en place pour ces rencontres

d) Les formations :

Françoise Boinet a eu le souci d'informer régulièrement les membres du pôle accompagnement des formations mises en place. Des bénévoles ont participé à une session concernant les addictions, à la suite d'une intervention en réunion mensuelle avec une personne de France Addictions. Cet appui spécifique de notre collègue bénévole est fort utile pour assurer le lien entre toute l'équipe sur ce sujet clef de la formation.

d) Les relations avec les partenaires :

Le lien avec les partenaires habituels de l'aide au logement, tant structures associatives qu'instances politiques, s'est poursuivi à nouveau cette année. Il est difficile de toutes les citer tant elles sont nombreuses. Merci à toutes les personnes qui ont représenté HH22 aux assemblées générales, comités stratégiques et autres instances.

Le lien avec les quelques structures associatives qui financent les loyers de quelques résidents est à promouvoir pour mieux connaître la situation administrative de ces résidents.

Les contacts avec certains bailleurs sociaux, en particulier Terre d'Armor d'Habitat, qui était en pleine réorganisation locale à St Brieu, doivent être renforcés et une nouvelle organisation en ce sens sera déployée en 2025 pour veiller à la complétude des dossiers de demande de logement social et assurer de bonnes conditions de sorties.

Nous sommes désormais bien connus et repérés auprès des instances de la DDETS et du SIAO dans le cadre de l'IML. Nous participons régulièrement aux rencontres auxquelles nous sommes invités (deux fois par an en 2024).

La fédération a souhaité mettre en place nationalement et localement des conventions avec la CNAM et la CNAF. Ce point n'a pas avancé dans notre département et sera un objectif pour les temps à venir. Cela est d'autant plus nécessaire qu'un accident de paiement a été subi en 2024 avec une perte de 4300€.

En 2024 il n'y a pas eu de personne à bénéficier du partenariat Vacances Familles, mais le programme sera poursuivi en 2025.

2. Les actions :

➤ L'accueil des demandeurs - analyse des demandes :

Le temps de la montée en charge de notre convention IML (avec un objectif de 15 logements en IML d'ici à fin 2025), la priorité est donnée désormais à l'accueil de candidats orientés par le SIAO : à la captation d'un nouveau logement, ou la libération d'un ancien, celui-ci envoie les candidatures comme prévu dans les modalités de fonctionnement du processus, et la CAL de HH 22 décide de l'attribution. ~~Dans ce cadre, en 2024, 6 locataires ont été accueillis et 9 locataires sont à prévoir en plus d'ici la fin de 2025.~~

Ainsi, l'accueil des demandes en direct est désormais restreint et se fait exclusivement sur le secteur de Lannion lorsqu'un logement se libère ou est capté (2 logements en 2024).

Les personnes sont souvent adressées par les travailleurs sociaux, parfois par les associations. Précarité et difficultés diverses sont toujours observées chez ces demandeurs et la période de l'aménagement est vraiment toujours critique.

Le frémissement perçu dans la libération de logements par nos résidents en particulier depuis septembre 2023 s'est très largement confirmé puisque 13 nouvelles personnes ont intégré des logements en 2024 (aussi bien à Lannion qu'à St Briec). Les CAL ont été plus fréquentes (quasi mensuelles). A ce jour, un seul résident est présent depuis plus de trois ans. Nous sommes donc bien revenus dans la dynamique souhaitée par le mouvement à savoir retrouver un logement social après trente à trente-six mois de séjour.

En 2024 une famille de réfugiés Afghans a été accueillie au printemps dans le cadre du **programme d'état dit APAGAN** et le programme **Thrasos** se poursuit. Mis en œuvre par le Pôle Urgence d'Habitat et Humanisme, celui-ci a connu un départ et l'arrivée d'une nouvelle personne. Le probable départ d'un des résidents en fin de formation est à préparer en 2025.

➤ Le suivi de l'accompagnement :

Lors de chaque rencontre mensuelle nous évoquons la situation des résidents et si un accompagnant ne peut être présent, il laisse très volontiers un message mentionnant les points d'attention.

Le document interne Suivi du Pôle d'accompagnement se met à jour progressivement ce qui permet de :

- Suivre le projet professionnel de chaque résident : actuellement 2 sont en CDI, 9 sont en CDD, 1 en retraite, 4 suivent une formation et 9 sont au chômage avec 2 personnes ayant une notification forte de handicap.
- Être attentif à la réalité d'une demande de logement social ainsi qu'à son renouvellement (cf exigence de la COT). Quatre 1eres demandes n'ont pas été recensées, et 4 renouvellements ne sont pas connus (pas forcément les mêmes). Un seul résident dépasse les 36 mois de présence et un autre pourrait les dépasser cet été.
- Recenser progressivement le travailleur social en charge du résident, élément important dans l'accompagnement de son projet de vie.
- Enfin de repérer des points d'attention dans la vie des résidents : projet de vie, accompagnement dans les démarches administratives, aménagement et hygiène du logement, situation financière...

Pour l'instant ce tableau est actualisé par Clément à la suite des réunions. Une colonne travaux a également été mise en place.

A l'initiative de Clément un document intitulé « Contrat d'engagement » a été mis en place, ce qui permet un meilleur suivi des résidents et aide ainsi à la résolution de certaines problématiques rencontrées. Ce document est cosigné par le résident et l'accompagnant.

➤ ***Des remarques ou points d'attention complémentaires***

Concernant l'accès au logement :

L'accès au logement pour nos résidents reste toujours difficile avec la crise immobilière. Il y a peu de mouvement dans les logements sociaux et l'obligation d'attribuer ces logements à des publics prioritaires ne met pas toujours nos résidents en position favorable.

Pour les salariés, l'appui d'Action logement a été recherché en complément des bailleurs sociaux.

Concernant les résidents :

Nous constatons toujours une fragilisation de quelques résidents avec pour certains des problèmes de santé, d'autres avec des problématiques de gestion de budget, en particulier pour les personnes qui sont en CDD. Le salaire perçu de manière plus important à certains moments modifie fortement leur APL ou allocation logement et demande ainsi un réajustement du loyer.

Après une année de fonctionnement avec l'AIS, les modalités de règlement et l'attention au prélèvement du loyer sont beaucoup plus intégrés par tous et posent moins de problème. La mise en place du prélèvement a été laborieuse et demande une mobilisation de tous mais après quelque temps il apparaît que la nécessaire anticipation permet d'être mieux au fait des situations individuelles.

L'attention à l'hygiène dans les logements reste une priorité ; cela motive l'accent mis sur ce sujet à l'entrée dans le logement. En revanche nous n'arrivons pas à mettre en place une visite deux fois par an des logements, comme cela est prévu dans le contrat d'engagement, faute de bénévoles pour cela. Le renfort d'un salarié arrivant en 2025 en mécénat de compétence devrait nous y aider.

Situation de la quasi-résidence "Jean Nicolas" :

Pour rappel, nous logeons 6 personnes dans 6 logements indépendants colocalisés au sein d'une bâtisse située rue Jean Nicolas. 4 résidents ont quitté leurs logements en 2024 dont une personne décédée. Progressivement nous passons d'un suivi individualisé en binôme à un suivi par quatre personnes dont Clément. Avec le déménagement, cette résidence est désormais en proximité du siège de l'association à St Briec et devient très accessible pour tous, les bénévoles, les salariés comme les résidents.

L'animation de ce lieu reste toujours une problématique, et notre offre de mission sur ce sujet clef est restée infructueuse tout au long de l'année, mais cela semble être souvent le cas dans les autres associations de la fédération.

Concernant les accompagnants :

- La forte implication de chacun des bénévoles est à souligner pour permettre l'accès à un logement social et une insertion professionnelle. Cette activité parfois intense toujours prenante est vraiment utile ; qu'ils en soient remerciés doublement !
- La communication avec le résident est parfois difficile mais les difficultés résiduelles semblent moindres.
- Clément a pu rencontrer un grand nombre d'accompagnants que ce soit en présentiel ou en visio. Un lien plus spécifique avec Lannion serait à imaginer.
- Des situations non décelées lors de l'accueil initial (état de santé, relations sociales ou familiales, endettement...) demandent une adaptation permanente de l'accompagnant.
- La tâche du bénévole à l'accompagnement reste complexe en raison des problématiques diverses incluant des interlocuteurs professionnels. Il faut également appréhender pour les nouveaux bénévoles, le monde des acteurs du logement et pour cela il faut un peu de temps alors que des situations demandent des réponses rapides.
- La coordination avec le Pôle Habitat pour l'aide à la résolution des problèmes liés au logement, et en particulier cette année le suivi régulier du décompte des loyers pour les résidents a été importante. Il nous faut maintenant trouver le meilleur schéma possible pour échanger en particulier pour les travaux ou réparations dans les logements.
- Concilier harmonieusement des temps d'échanges à propos de certaines situations et informations nombreuses et variées lors des réunions du Pôle accompagnement est une préoccupation permanente.
- Enfin porter une attention à la bonne utilisation de la messagerie qui peut envahir notre quotidien.

• **EN CONCLUSION :**

Que soient tout d'abord très cordialement et chaleureusement remerciés tous les bénévoles pour leur action pendant cette année. La présence régulière aux temps de rencontres proposées, avec des échanges dans le groupe sereins et néanmoins animés en est une belle preuve, sans oublier les nombreux échanges hors des ces temps de réunions.

L'arrivée de Clément Jactat, comme travailleur social, a été un véritable tournant dans la vie du Pôle accompagnement et une véritable valeur ajoutée pour l'association.

La motivation des bénévoles du Pôle Accompagnement est toujours forte pour les démarches d'aide à la réinsertion des bénéficiaires. La mise à jour des personnes référentes dans le monde associatif et politique du logement, les contacts engagés seront autant d'éléments qui favoriseront l'insertion des résidents mais aussi l'intégration des nouveaux bénévoles.

La recherche de bénévoles accompagnants **devient donc permanente** en particulier si le nombre de logement augmente, sachant qu'aujourd'hui ils auront un professionnel à leur côté.

Les solutions pour continuer à conjuguer harmonieusement réunions départementales et de secteur en présentiel ou en distanciel reste toujours un véritable défi et enjeu de demain pour:

- Garder du lien de manière collective ou individuelle
- Avoir des actions concertées répondant aux objectifs de l'association,
- Garder un enthousiasme de l'engagement, prenant en compte les situations des bénévoles (lieu d'habitation, transport, activité professionnelle ou retraite).

Au cours de cette année, nous avons modifiés nos fonctionnements, nos postures, nos habitudes pour répondre à nos évolutions importantes. Le Pôle accompagnement est prêt à poursuivre sa contribution pour relever ces défis qui s'inscriront dans les orientations futures de l'association que prendra le conseil d'administration à partir des conclusions du rapport DLA.

C – La vie associative en 2024

Danielle Poudenx – Joelle Tanguy – Robert Denoual

Nos agréments - Rappel :

L'action d'Habitat et Humanisme sur un territoire est subordonnée à l'obtention, auprès des services de l'Etat, des agréments nécessaires, à savoir, l'agrément « pour exercer les activités d'ingénierie sociale, financière et technique – article R365 -1 – 2° du code de la construction et de l'habitation », et l'agrément « pour exercer les activités d'intermédiation locative et de gestion locative – article R 365 - -1 – 3° du CCH ».

Ces deux agréments ont été validés par la préfecture le 24 juin 2021 pour une durée de 5 ans soit jusqu'à juin 2026. Ils devront donc être redemandés début 2026 pour la prochaine AG.

Nos ressources Humaines :

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en novembre Bettina Neveut qui nous a rejoints en qualité de responsable des ressources humaines des bénévoles. C'est une bonne nouvelle pour notre association de pouvoir créer une petite équipe sur ce sujet clef de la vie associative.

Nos salariés :

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Clément Jactat depuis la mi-mai à 80%. Sa mission est d'une part d'accompagner les résidents qui nous sont adressés par le SIAO, et d'autre part il soutient les bénévoles dans leurs missions.

Pour rappel depuis juin 2022, Evelyne Perron est chargée des publications externes (1/2 journée hebdomadaire) et Fiona Jorion embauchée depuis septembre 2022, assure désormais pendant sa journée de présence hebdomadaire le secrétariat de la GLA.

Ces deux salariées sont mises à disposition par le groupement d'employeurs GEA 22.

Jean-François Breton à l'issue de son mécénat de compétence a fait valoir ses droits à la retraite fin mars.

Corinne Dile arrivée le 2 avril pour un mécénat de compétence de 6 mois à mi-temps nous a quitté le 22 octobre. Elle avait en charge la communication et le projet DLA (diagnostic local d'accompagnement).

Pour information nous devons accueillir Monsieur Olivier Bayette le 1er avril prochain pour un mécénat de compétence d'un an.

Nos bénévoles :

A la fin de l'année 2024, 67 bénévoles dont 10 bénévoles, ponctuels ont participé à la vie de l'association. Ce chiffre est le bilan de 21 entrées et 10 sorties soit 11 bénévoles de plus.

Pour 2024 nos bénévoles ont déclaré 5635 heures soit l'équivalent de 4 ETP (Equivalent Temps Plein). Cela représente 1965 heures de moins qu'en 2023. Tous les bénévoles ne déclarent pas leurs heures.

Malgré l'augmentation des effectifs en 2024, le nombre de bénévoles actifs reste insuffisant. Un besoin évident apparaît dans certains domaines comme la GLA et l'accompagnement. Il y a aussi très peu de prise de responsabilité et par exemple nous recherchons depuis 6 mois notre Président de la Commission d'Attribution.

Malgré ces arrivées précieuses nous poursuivons notre recherche de nouveaux bénévoles, pour agir au sein de l'association mais aussi pour la diriger, la développer, la faire connaître... Chacun de nous est invité à être l'ambassadeur de l'association auprès de son réseau pour faire connaître ses actualités et ses besoins.

Toutes les offres de missions sont publiées dans France Bénévolat, partenaire indispensable pour le recrutement des bénévoles.

Enfin, les forums restent aussi un point d'entrée pour les recrutements, pour preuve les arrivées de 3 nouveaux bénévoles à Saint-Brieuc et de 5 à Lannion cette année par ce canal.

Les formations :

La règle indispensable est que tout nouveau bénévole participe au moins à la journée d'accueil et d'intégration, à la présentation du système d'information. Idéalement pour tous mais a minima pour les accompagnants il est aussi souhaitable d'assister au premier module de formation sur l'accompagnement pour pouvoir être autonome ensuite dans sa recherche d'informations et le pilotage de sa contribution.

Ensuite l'accès à l'École de la Formation est ouvert. Chacun peut y trouver les formations qu'il souhaite. Toute demande de formation doit être validée, surtout si elle engage des frais de déplacement, mais globalement les bénévoles sont vivement encouragés à participer aux formations qui sont proposées au niveau local ou national. Et ce d'autant plus que de nombreuses formations sont désormais proposées à distance. Cela n'empêche pas d'y participer collectivement en ouvrant une salle de réunion.

La clef est surtout de s'informer au fil de l'eau avec le portail et les différentes conférences en ligne organisées avec l'outil Teams, et de se former en complément via le catalogue de l'École du

Mouvement. Cela demande un peu d'organisation mais surtout beaucoup d'engagement personnel pour que chacun puisse dégager le temps nécessaire à l'échange d'abord et à l'apprentissage ensuite.

Pour 2024

Il y a eu 8 formations différentes en 2024.

33 bénévoles ont participé à une ou plusieurs formations.

6 bénévoles ont suivi la formation "Accueil et intégration" à Saint-Brieuc en présentiel.

Quelques bénévoles ont suivi des formations par teams.

L'organisation de l'association :

Sur le plan réglementaire, conformément aux statuts et au règlement intérieur, notre association s'est réunie régulièrement :

- Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois,
- Le bureau élargi constitué du bureau de l'association ainsi que des responsables de pôles et commissions s'est réuni toutes les 3 semaines environ,
- La commission d'attribution des logements s'est réunie autant de fois que nécessaire, soit 10 fois dans l'année.
- La commission Vie Associative se réunit environ chaque mois

Par ailleurs les pôles ou commissions se réunissent autant que de besoin : le pôle accompagnement comme le pôle habitat ont instauré un rythme de réunions mensuelles.

Antenne de Lannion – Vie associative

Dans le local mis à disposition par la mairie de Lannion, Ti Koad, l'équipe de bénévoles de Lannion se réunit en général toutes les 3 semaines pour le suivi de l'accompagnement des résidents et des problèmes rencontrés dans les logements. La participation a été variable avec une vraie reprise en fin d'année.

Ces réunions permettent aussi l'organisation de la vie associative :

- Galette des Rois, le 9 janvier, avec résidents, bénévoles, partenaires et sympathisants
- Accueil nouveaux Propriétaires Solidaires et nouveaux bénévoles
- Remise cadeaux de Noël de Bretagne Solidarité et d'HH à nos résidents

Notre équipe s'est étoffée en fin d'année grâce à l'arrivée de nouveaux bénévoles :

- Gilles et Christian pour l'accompagnement de familles
- Natacha pour la Gestion Locative

- Nathalie, correspondante subventions, communication et ressources.

Des membres de notre équipe ont aussi participé :

- aux réunions de l'ADESS
- à l'organisation de la fête des associations au printemps avec d'autres associations et la Ville de Lannion
- au forum des associations à la rentrée d'été
- à l'organisation du Festisol à l'automne avec d'autres associations et la Ville de Lannion.

En 2024, il est à noter quelques changements d'occupants et surtout l'arrivée de 3 nouveaux logements :

- Le départ, fin avril, d'un homme logé dans un studio à Perros-Guirec. En mai, une femme logée dans un appartement insalubre suite à la tempête Ciaran et pour lequel le propriétaire ne voulait pas faire de travaux l'a remplacé en mai.
- Un nouveau propriétaire solidaire nous a loué une petite maison avec 3 chambres sur 2 niveaux à Perros-Guirec. Le 1er juillet, nous avons pu y loger une femme et sa fille de 5 ans, que le propriétaire voulait expulser.
- Le 1er décembre, un propriétaire solidaire a fait une Donation Temporaire d'Usufruit d'un appartement de 4 pièces à Lannion. Une convention a été signée avec Emeraude ID pour une colocation, dans sa mission d'accompagnement social, de jeunes bénéficiaires de la protection judiciaire.
- Un autre propriétaire solidaire a signé une convention avec Habitat et Humanisme pour un appartement T2 à Lannion. Un père et son fils de 13 ans y sont logés après un hébergement d'urgence.

Il est à noter aussi l'accès d'une jeune bénéficiaire à un CDI depuis le mois de mai.

Des contacts avec différents partenaires permettent d'aider nos résidents : Jamais Sans Toit en Trégor, Relais des Fraternités, Caverne Solidaire, France Bénévolat, Alter Interim, Régie de Quartier, Croix-Rouge, Emmaüs, Restos du Cœur, Banque Alimentaire, Lire et Ecrire, Etincelles.

L'animation de la vie associative 2024 - Saint-Brieuc

Principales manifestations :

- Galette des rois à Saint-Brieuc le 11 janvier avec résidents, partenaires et sympathisants
- Sortie Vivarmor à Brézillet le 10 février
- Marche du Valais à Cesson le samedi 23 mars

- Du 12 mars au 9 avril campagne d'arrondi de caisse chez notre partenaire Leroy Merlin
- Assemblée Générale HH 22 le 11 avril
- Leroy Merlin nous a rétrocédé le montant collecté dans le cadre de l'arrondi de caisse qui se déroulait du 12 mars au 9 avril soit un montant de 2944,07 euros.
- Participation Assemblée Générale de France Bénévolat le 13 mai
- Préparation du lancement du DLA le 6 juin
- Participation au Groupe de Travail des Associations du Littoral les 22 avril, 24 juin et 24 juillet
- Visite à Rennes du nouveau Directeur d'Habitat et Humanisme, Monsieur Pascal Isoard-Thomas, le 27 août
- Forum des associations à Saint-Brieuc le 31 août et le 7 septembre à Lannion
- Rencontre avec le cabinet CTC (Cadat Training Consulting) pour affiner la proposition initiale et caler les travaux dans le cadre du DLA le 2 octobre.
- Marche gourmande à Saint-Julien le 29 septembre
- Groupe de travail des associations du littoral le 1er octobre
- Groupe de travail dans le cadre du DLA -atelier partenariat- le 11 octobre
- Heure solidaire à la Villa Carmélie le 16 octobre (1^{er} tour : visite guidée par le Directeur)
- Atelier parcours bénévole dans le cadre du DLA le 21 octobre
- Heure solidaire à la Villa Carmélie le 30 octobre (2^{ème} tour : atelier musical)
- Animation Finance Solidaire le 12 novembre à Dinan en partenariat avec 6 autres entités de l'ESS et le master ESS de l'Université de Rennes 2
- Groupe de travail dans le cadre du DLA -atelier accompagnement- le 13 novembre
- Participation de l'antenne de Lannion avec d'autres associations et la mairie de Lannion à l'organisation du Festival des Solidarités (Festisol) en octobre
- Préparation du déménagement les 21 et 22 novembre
- Déménagement les 26 et 27 novembre. - Aide précieuse de Farid pour la mise en place de l'informatique. Cela n'a pas été simple...
- Remise d'un chèque de 3500 euros par l'équipe du magasin Leroy-Merlin de Langueux le 27 novembre à notre association qui résulte du partage des gains aux concours internes auquel il a participé pour fêter les 100 ans de leur entreprise. Le montant a été distribué à 3 associations humanitaires : Habitat et Humanisme, Emmaüs et Gwitibunan.
- Participation à la soirée des associations de la ville de Saint-Brieuc à Rozengart le 7 décembre.
- Comité stratégique dans le cadre du DLA le 16 décembre
- Formation addiction le 16 décembre
- Box solidaires à Plérin à l'initiative de Bretagne Solidarité et de culture Z'Atous le 18 décembre à la salle Roger Olivier à Plérin
- Journée de l'habitat de la Région Bretagne : MH Royer a participé avec Monsieur Bruchier le 18 décembre.

Contribution au Pacte du Pouvoir de Vivre

Mandat a été donné à Jean-Paul Sueur-Méhut pour représenter notre association au sein du Pacte de Pouvoir de Vivre 22 qui regroupe 20 associations et organisations du département.

Jean-Paul est actif dans la commission logement, la commission Santé et la commission RSA.

En 2024 il a rencontré deux fois Mme Gaëlle Routier une fois en tant que Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge du Logement et une fois en tant que Présidente de Terre d'Armor Habitat.

Toutes les problématiques auxquelles sont confrontées les locataires ont été abordées et des échos ont été largement diffusés dans la presse.

Les termes de la convention qui lie HH22 au principal bailleur social du département ont bien été remontés au bailleur.

Demande a été faite à Mr Jean Denis Mège, Directeur Général de TAH, de bien vouloir nous informer en amont quand l'un de nos bénéficiaires accède à un logement HLM afin que l'on puisse nous organiser tant au niveau technique qu'administratif. Il a donné son accord pour porter la demande à ses équipes.

En tant que représentant de HH22 Jean-Paul a rencontré Mme la Sénatrice et les deux Sénateurs des Côtes d'Armor afin de leur faire remonter les difficultés rencontrées par nos publics pour accéder au logement social. Toutes nos plaquettes leur ont été remises.

Ils ont expliqué d'un commun accord que le Parlement dans le PLF 2023 avait voté les crédits pour la construction de 125 000 HLM neufs mais que seulement 85 000 seront programmés en 2024.

Sur les 5 députés des Côtes d'Armor 4 ont été rencontrés, la députée de Guingamp ayant refusé de nous recevoir.

Ont été abordées avec eux les mêmes questions qu'avec les Sénateurs : Logement Santé, Immigration, Pouvoir d'achat.

Contact a également été pris avec M. Jean Yves Carier, Président Régional d'Action Logement, afin de tracer des perspectives de coopération avec HH22, qui nous a orienté vers M Yvonnick Leclere, Directeur de Action Logement 22. C'est ainsi qu'un rendez-vous a été organisé entre ce dernier son Adjointe, Jean Michel Portugal et Marie Hélène Royer.

Action Logement dispose de contingents de logements et de deux assistantes sociales à notre disposition pour recevoir les demandes de salariés en recherche de logements dignes et accessibles.

Différents contacts ont été pris avec la presse écrite régionale et les articles qui ont été publiés ont été partagés.

D- La commission Informatique & Communication

Pour rappel, les outils et le soutien des Pôles transverses de la Fédération sont principalement destinés à faciliter :

- Le fonctionnement de l'association au quotidien
- La visibilité de ces activités auprès des membres de l'association et plus largement dans tout le Mouvement (Fédération, autres associations, région Bretagne...).

L'année 2024 a été principalement marquée sur le plan informatique par le déménagement du siège et la poursuite des actions de communication avec les publications réalisées grâce à l'appui de notre salariée.

Pour rappel, la commission Informatique et communication créée en 2018 est à l'arrêt depuis plus de 4 ans faute de participants. L'activité est maintenue autant que possible au fil de l'eau et complétée par un travail de recrutement et de formation.

Sur l'informatique, le départ de la personne en mécénat après le premier trimestre, *Jean-François Breton* a été compensé par l'arrivée d'un nouveau bénévole *Farid Messai* en fin d'année qui a pu prendre en charge le déménagement.

Pour la communication, *Evelyne Perron* a été recrutée depuis fin juin 2022 via le groupement d'employeur GEA 22 à hauteur de 3.5 heures hebdomadaires en qualité d'**attachée de communication**. Elle assure toute l'activité éditoriale externe et l'animation des réseaux sociaux et du site web de l'association.

1. Système d'information

Le système d'information (SI) du mouvement dispose d'un environnement parfaitement piloté avec du matériel, des logiciels génériques et des logiciels métiers choisis et gérés par l'entité HH Services. La gestion et la sécurisation du SI fonctionne grâce à un réseau dédié opéré par un tiers, la société **Sybord**.

L'accès à ce réseau mise en œuvre au printemps 2022 a été actif en année pleine.

La liaison avec les associations est permanente et se fait en partie avec l'intervention des « Correspondants SI (CSI) ». Le cumul des fonctions de Président et de CSI n'est pas souhaitable dans la durée, mais le recrutement d'un nouveau bénévole sur cette fonction n'a pas été mené à son terme en 2024. **Appel aux amateurs !**

Important : **le SI du mouvement est conforme aux nouvelles obligations légales dites RGPD qui règlemente la conservation des données à caractère personnel**. Le respect de ces exigences a été mis en place en 2018 et fait désormais l'objet d'une maintenance. L'adhésion au mouvement se fait en respectant ces principes qui progressivement sont étendus à tous

les acteurs de notre écosystème, comme les bénéficiaires désormais. Leur fiche RGPD est une pièce à inclure dans Isis.

La messagerie est le point d'entrée dans le système d'information

Chorum, notre application de gestion des ressources Humaines, simplifie le parcours du bénévole. Identifié dans Chorum comme « potentiel » bénévole, une personne peut devenir « actif » ensuite puis « ancien » plus tard... Ou parfois bénévole ponctuel si elle souhaite conserver un lien informatif avec l'association. En devenant actif, le bénévole se voit désormais attribuer une adresse mel et une identité donnant accès à tout le système d'information du mouvement. Les droits sont attribués par le CSI par délégation du Président en fonction des besoins des différents pôles et commissions.

Depuis 2022 la création d'une adresse mel ne donne pas systématiquement accès à une licence office 365. Celles-ci sont devenues payantes dès lors qu'elles ne sont pas utilisées. Le CSI doit donc évaluer pour chaque nouveau bénévole son intérêt et son usage potentiel de la solution avant de lui ouvrir des droits. **En 2023, nous avons progressivement supprimé toutes les licences non utilisées.** Ceci est maintenu en 2024.

Important : un bénévole sans licence peut accéder au portail et reçoit toutes les informations nécessaires via son adresse personnelle ; il fait bien partie des listes gérées par l'association.

Pour rappel la catégorie « Bénévole Ponctuel » permet toutes les activités mais ne comporte aucun accès au SI ; elle correspond à une attente de quelques personnes souhaitant simplement contribuer sans autre formalité ou pour découvrir le mouvement.

Pour les bénévoles, le système d'information est matérialisé par le portail qui a fortement évolué en fin d'année 2021

*Le portail est depuis 2018 **une bibliothèque SharePoint partagée** par l'ensemble du mouvement.*

*C'est un gage de **transparence et de simplicité.***

*Mais cet outil unique demande **une appropriation par chacun** pour savoir se diriger et contribuer efficacement.*

La maîtrise du portail reste encore une activité en devenir. Tous les bénévoles ne sont plus formés systématiquement mais à la demande. **L'extension de l'usage doit plus encore qu'hier être la cible de tous les efforts collectifs.** En clair l'outil fonctionne mais la pratique collective n'est pas encore optimale. En particulier l'espace de travail de l'association est encore peu utilisé (peu de nouvelles, peu de date de rdv, peu de partage Viva Engage, peu d'usage des répertoires « commun », ou « images » ou « vie associative » ...) ; **cela signe une**

absence de maîtrise du travail collaboratif appuyé par les outils. Cela reste une perspective à travailler pour le futur. Mais c'est surtout un investissement quotidien car le renouvellement régulier de nos bénévoles (25% l'an) rend nécessaire un travail constant d'apprentissage et de formation.

La qualité de l'outil mis à disposition par HH Services est indubitable.

ISIS, application phare de l'activité, est toujours en devenir pour l'Accompagnement mais mieux géré pour la Gestion Locative

L'application métier ISIS qui avait été initialisée en toute fin 2017 en phase avec l'arrivée des premières familles logées est l'outil de gestion et de supervision du Mouvement.

L'année 2024 a été vu la finalisation de l'entrée dans l'agence immobilière bretonne. Les bénévoles sont encouragés à consulter les tableaux de bord pour détecter toute anomalie éventuelle.

Pour l'accompagnement les travaux sont encore à venir. Il faudrait pouvoir s'appuyer sur une petite équipe ou a minima sur **un référent Isis** pour garantir des résultats durables.

Cependant deux éléments sont très positifs pour l'année 2024 :

- l'arrivée d'un salarié sur le métier clef de travailleur social qui apporte de l'expertise et de l'usage sur l'outil
- la montée en charge de l'accueil de bénéficiaires du SIAO qui structure mieux notre processus de recrutement.

La complétude et la qualité de notre base ISIS est un objectif de chaque instant pour l'association afin de simplifier son fonctionnement.

TEAMS, toujours utile au quotidien !

Teams a vu son usage s'étendre encore un peu dans deux directions :

- **la participation à des activités courtes et récurrentes** ; par exemple la commission d'attribution se tient systématiquement en teams cela permet de monter des réunions courtes et à la demande pour être réactif chaque fois que nécessaire, ce qui est souvent la clef pour les entrées et sorties de logements ; et c'est aussi le cas pour la réunion hebdomadaire de la GLA avec l' AIS ;
- **la participation à distance à des réunions locales ou fédérale** ; cet usage est souvent une nécessité pour les uns et les autres ; n'hésitons pas à offrir ce service dans toutes nos réunions !

En 2024 on a vu aussi se densifier l'offre de formations via cet outil et c'est un avantage certain.

2. Communication

La communication fédérale est placée depuis 2020 sous la formule « *Bâtisseurs de liens* ». Plus qu'une simple promesse, il s'agit d'ancrer notre valeur ajoutée dans le paysage national et local.

Dans le domaine de la communication des outils numériques existent aussi ! Ils viennent compléter l'action au quotidien afin de :

- ✓ Permettre aux personnes éloignées de garder une bonne visibilité sur ce qu'il se passe
- ✓ Communiquer bien au-delà des frontières de l'association pour étendre son écosystème et construire sur la durée une image permettant de favoriser le flux de dons et de bénévoles.

Gouvernance : toujours en recherche d'un bénévole référent

Le cumul des fonctions de président et de responsable communication, situation actuelle et depuis plusieurs années, n'est pas gérable et la tentative d'intégrer un nouveau bénévole n'a pas abouti durablement à ce jour. Il faudra trouver une solution pérenne dans ce domaine aussi.

Ressource salariée, un appui dans la visibilité et la régularité de nos publications

La mise à disposition d'une ressource professionnelle en charge des publications a permis depuis juin 2022 de donner plus de rigueur et de constance à l'activité.

Elle bénéficie pour ce faire d'un contact et d'un soutien réguliers avec le Service Communication et Ressources Financières du mouvement H&H ainsi que des supports mis en ligne sur le Share point.

On peut citer notamment les **rendez-vous en Visio mensuels PARLONS COM** sur des sujets récurrents : Plan de communication, Assemblées générales, Rapport d'activité, Lettres d'info locales, Heure solidaire, Forum des associations, Appels à don, Relations presse, Réseaux sociaux, Suivi des sympathisants... Ressources incontournables, ces sont des temps d'échanges et d'information suivis par une bonne vingtaine d'associations locales à travers

toute la France et permettent de trouver les outils pour bien organiser la communication locale autour de nos activités.

Le plan de communication annuel reste la référence pour nos actions de communication.

Pour rappel, le plan de communication, discuté lors du séminaire de rentrée 2018 à l'automne 2017 et mis en œuvre en 2018 puis prolongé en 2019, est actualisé chaque année depuis 2022. Etabli en fonction des événements de la vie associative, il est tenu à jour régulièrement.

Dans le domaine de l'édition, nous pouvons noter en 2024 :

1. **La brochure A5 de présentation de l'association**, créée en 2020, et réactualisée régulièrement en lien avec le service communication du mouvement, n'a pas été actualisée cette année du fait de l'incertitude sur la date du déménagement.
2. **La communication vers tous les bénévoles, et vers le CA** via des messages mails ou Viva Engage(ex-Yammer) s'est maintenue.
3. **La réalisation de la Lettre d'info** annuelle, **éditée en format papier**, diffusée à l'occasion de l'AG depuis juin 2021, a été portée à 4 pages en 2023 et 2024.
4. **La publication d'annonces et d'articles** rendant compte de nos événements sur le **site web Infocales** (site du groupe Ouest-France) souvent couplée avec la publication d'articles dans la rubrique "Actualités" de notre **page locale sur le web national d'Habitat et humanisme** est une grande réussite depuis 2022 et marque la professionnalisation souhaitée à l'arrivée de la salariée
 - a. Infocales : 15 publications en 2024
 - b. Page locale sur www.habitat-humanisme.org : 9 articles en 2024 (huit en 2023, cinq en 2022, deux en 2021 et deux en 2020)
5. **Le maintien d'une charte éditoriale sur les réseaux sociaux** renforce cette dynamique de publication. **En effet, la publication régulière sur nos réseaux sociaux, Facebook et LinkedIn**, fait écho à la publication des articles que postons sur le web. Elle permet également d'annoncer plus fortement nos événements, nous permet de relayer les publications de nos partenaires ou de sujets en lien avec nos actions et notre domaine d'intervention...
6. **La réalisation d'un tract pour l'opération Heure Solidaire** à la Villa Carmélie.
7. **La réalisation de 2 dossiers de presse** pour les actions « Heure Solidaire » qui a obtenu un beau retour dans le Télégramme et « Forum de la Finance Solidaire » qui a obtenu un beau retour dans Ouest France à Dinan.
8. **A défaut d'un Tour de Bretagne de la Finance Solidaire, une action a été organisée sur Dinan** avec la mise en place d'une conférence partenaires, d'une conférence de presse, d'un dossier et de publications sur le site web national, sur Infocales, Facebook et LinkedIn.

L'intensification des activités de mise en ligne sur le site externe fédéral, le site infolocales, le site France bénévolat pour les offres de missions ainsi que sur les réseaux sociaux sont un réel acquis pour notre association depuis 2023.

Pour soutenir les actions locales et communiquer plus largement vers l'écosystème, **9 actualités locales en 2024 (2 en 2021) ont été éditées et mise en ligne au fil des mois sur le portail externe habitat-humanisme.org**. Cette activité de fond a enfin repris des couleurs depuis 2023. C'est très important car le portail externe est d'une grande qualité et surtout est très bien référencé. Comme il porte aussi notre démarche Ressources, c'est autant d'occasion de rappeler que notre association a besoin des dons du grand public. Enfin, les offres de missions les plus essentielles sont aussi publiées sur ce site qui a fait l'objet d'un toilettage d'automne bienvenu. On notera que la croissance des dons est cette année encore au rendez-vous avec plus de 42000 € collectés.

Il en est de même pour **la publication d'annonces de nos événements sur le site infolocales.fr** du groupe Ouest-France, qui sont accessibles en ligne mais aussi publiées en version plus courte sur le journal à une date de notre choix, qui reste très utile pour faire relayer par la presse ses grands comme ses petits RDV. Avec la possibilité de créer des articles, nous avons pris l'habitude de relayer et de faire des comptes rendus de tous nos évènements.

Cela donne un 4ème point d'ancrage web pour promouvoir nos actions et augmenter la visibilité de notre association avec des infos relayées simultanément sur plusieurs supports : le site web HH, la page Facebook, la page LinkedIn et le site Info locales de Ouest France.

Enfin, la **gestion de la page Facebook locale de l'association** effective depuis septembre 2018 poursuit son aventure et est passée progressivement de 40 "auditeurs" fin 2018, à 85 fin 2019, 120 fin 2020, 130 fin 2021, 150 fin 2022 et 200 fin 2023. **Fin 2024 on compte : 218 "J'aime" et 280 "followers"**.

Pour rappel, la présence sur les réseaux sociaux est une stratégie fédérale forte avec depuis 3 ans une nette préférence pour **le réseau LinkedIn**, jugé plus professionnel et moins perturbé par les outils publicitaires.

Sur ce réseau, pas de page locale association selon les recommandations de l'équipe du mouvement mais une communication qui s'appuie sur les personnes et le développement d'un réseau inter-personnel. C'est ainsi que Joëlle Tanguy notre secrétaire-adjoint est "porte-parole" sur LinkedIn de HH22, profil co-géré par Evelyne depuis le printemps 2023 (à la suite de la formation "Devenir ambassadeur pour développer son association locale"). Le but est de développer notre présence dans le réseau à la fois territorial et auprès des acteurs de l'action sociale et solidaire, nos partenaires, nos donateurs, etc...

Gardons en tête que ceci est un extraordinaire facteur de dissémination de l'information et des engagements de l'association.

Pour promouvoir plus largement les offres de bénévolat, le compte créé pour l'association **sur le site francebénévolat.org** a été largement alimenté. Plus d'une dizaine de missions sont régulièrement publiées et mises à jour avec de nombreux retours. Là encore ces retours ne sont pas toujours conclusifs, mais ils assurent une bonne visibilité, nos offres ayant été vues globalement un bon millier de fois. Ce sont autant d'occasion données à l'internaute de découvrir H&H, ce qui reste indispensable encore dans notre département.

Le compte « Tous Bénévoles » ouvert en 2022 s'est révélé difficile à utiliser dans sa version gratuite ; il est assez naturellement tombé en jachère depuis.

L'ensemble de cette activité de publications physiques et numériques reste perfectible. Elle ne pourra que gagner à être investie et relayée au plus près dans tous les secteurs de l'association.

Plan de communication : réalisations 2024

JANVIER

- Galette des Rois, Saint-Brieuc et Lannion

FEVRIER

- Newsletter à destination de tous les sympathisants avec Focus sur la Campagne Propriétaires Solidaires.

MARS

- APPEL À DON de printemps,
- LETTRE D'INFOS - édition envoyée avec l'invitation à l'AG, 2è quinzaine de mars,
- Participation à la Course nature du Valais, Saint-Brieuc, samedi 23 mars.

AVRIL

- ASSEMBLEE GENERALE, 11 AVRIL ST BRIEUC

Juillet-août

- Article 32è logement + remerciement du donateur Le Mouëllic ; cette action a été transformée en interview dans le journal Ouest France.

Septembre

- FORUM DES ASSOCIATIONS (Saint-Brieuc et Lannion)

- 7^e édition L'HEURE SOLIDAIRE : Visite guidée le 16 oct avec le Directeur du Conservatoire + Atelier musical le 30 oct à la Villa Carmélie, Conservatoire Musique-danse-théâtre de St-Brieuc et en partenariat avec l'association Djabotu Binghi pour l'atelier musical.

NOVEMBRE

- FESTISOL à LANNION,
- SOIREE FINANCE SOLIDAIRE à DINAN,
- APPEL À DON de fin d'année.

DECEMBRE

- Remises des Box Solidaires aux familles résidentes

L'Heure Solidaire a été animée pour une 7eme année.

Pas de collecte à Leroy-Merlin ni à Weldom cette année comme en 21, 22 et 23 ; cet évènement venait impacter le déménagement !

Grande innovation cette année : le Directeur de la Villa Carmélie, Conservatoire de musique-danse-théâtre de la Ville de Saint-Brieuc, nous a accueilli pour deux évènements partagés entre bénévoles et résidents. Nous **profitons de ces lignes pour remercier Thierry Thibaut, ses équipes** ainsi que **Steeve Bourgade de l'association Djabotu Binghi** qui a co-animé l'atelier musical avec ses percussions africaines.

Nouvelle action dédiée à la « finance solidaire » avec des partenaires à Dinan cette fois !

Pionner de la finance solidaire avec ses 25 000 épargnants et 10 000 actionnaires solidaires, Habitat et Humanisme prolonge dans les Côtes d'Armor la dynamique du « Tour de Bretagne de la finance solidaire » avec un premier Forum de la finance solidaire à Dinan en partenariat avec une demi-douzaine d'autres structures de l'ESS* de la région (*Economie Sociale et Solidaire).

Les objectifs : mieux faire connaître les circuits de la finance solidaire, informer les épargnants en leur proposant de rejoindre une des structures à fort impact social présentant des causes justes.

Ce collectif d'entreprises et associations spécialisées dans l'Economie Sociale et Solidaire regroupait à côté d'Habitat et Humanisme, le Crédit Coopératif, la Nef, la MAIF, la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement), les associations Terre de Liens et La Maillette (Monnaie locale du Pays de Dinan) ...

L'événement était organisé avec le soutien de la mairie de Dinan, la Chambre régionale de l'ESS et le pôle^s ESS de Dinan.

Et a recueilli un bon succès pour cette première édition avec une soixantaine de participants.

FESTISOL à Lannion en novembre

La participation a été modeste cette année avec surtout une présence le dimanche lors de la journée de mobilisation et la table ronde. Mais la présence tout au long de l'année auprès des associations intervenant dans le domaine de la solidarité crée des liens de proximité fort utile au quotidien lorsqu'il est nécessaire de trouver du soutien.